

# CAP Agricole métiers de l'agriculture option : production horticole (maraîchage, floriculture, pépinière)

Mis à jour le 7 décembre 2022

## Conditions d'entrée et prérequis

Ce CAP en alternance se prépare en 2 ans après la 3<sup>ème</sup>. En fonction du profil et des besoins de l'élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1 ou 3 ans.

## Niveau d'entrée

Sans diplôme

## Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

## Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous certaines conditions. Pas de conditions d'âge pour les personnes reconnues RQTH.

## Rythme

Alternance

## Durée en centre

800 heures

## Validation

Obtention du CAP AGRICOLE MÉTIERS DE L'AGRICULTURE OPTION : PRODUCTION HORTICOLE.

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

## Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle

## Objectifs professionnels

Le titulaire de ce CAP réalise les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation. Il réalise aussi l'ensemble des travaux manuels du verger tout au long du cycle de production : taille, palissage, travaux en vert, récolte. Il participe également aux travaux de plantation. Ses activités sont essentiellement liées aux travaux du végétal, il peut cependant être amené à effectuer des travaux d'entretien de l'exploitation et travailler en station de conditionnement.

## Contenu

**Activités professionnelles :** Prendre position dans une situation à caractère social et civique, Utiliser des outils dans des situations de la vie courante, S'adapter à des enjeux professionnels locaux, Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation, S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif.

**Connaissances générales et techniques associées :** Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux, Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle, Interagir avec son environnement social.

## Modalités pédagogiques

Immersion dans une classe d'élèves du lycée partenaire du CFA.  
Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier défini.

## Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation Nationale.

## Possibilité d'aménagement du parcours

Non

## Méthodes pédagogiques

**En lycée :** apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

**En entreprise :** apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé par un maître d'apprentissage.

## Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme

# CAP Agricole métiers de l'agriculture option : production horticole (maraîchage, floriculture, pépinière)

continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

## Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

UP1 : Réaliser des travaux sur les végétaux

UP2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

UP3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

UP4 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux

UG1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

UG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

UG3 : Interagir avec son environnement social

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

## Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

## Entrée et sortie permanente

Non

## Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP25306
- Code diplôme : 50321130

préparé – Salles de cours équipés – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

## Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 800 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

## Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.

Autres périodes sous conditions.

## Financements possibles

Application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais d'hébergement, restauration et de 1er équipement pris en charge par l'OPCO sous conditions.

## Poursuite de parcours

**Insertion professionnelle** : le titulaire de ce diplôme peut exercer en tant qu'ouvrier serriste, agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière ; ouvrier arboricole et viticole...

**Poursuite d'étude** : il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre en Bac pro conduite de productions horticoles.

## Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap selon besoins.

## Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033  
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62  
Ardennes : 06 13 02 47 51  
Aube et Haute-Marne : 06 17 83 54 69
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031
- Numéro d'activité : 21 51 P003 751
- Date d'obtention : 11/03/2003